

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : Polisseur de biscuits (H/F)		Catégorie statutaire / Corps : Apprentissage en alternance
---	--	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture / Métiers d'art**

Emploi(s) Type : **Manufacturier d'art (CUL08B)**

Localisation administrative et géographique / Affectation :
Cité de la Céramique Sèvres & Limoges
2, place de la Manufacture
92 310 Sèvres

Missions et activités principales :
Au sein du département de la création et de la production de la cité de la céramique Sèvres & Limoges, sous la responsabilité du chef d'atelier et de la cheffe du service de la fabrication, le polisseur de biscuits (H/F) intervient en finitions sur l'aspect des biscuits et en traitement de surface sur les pièces qui lui sont confiées par les ateliers. Cette activité s'est diversifiée avec la production des pièces de création contemporaine.

A ce titre, il·elle est garant·e :

- des finitions des pièces qui lui sont confiées (surfaces, biscuit avant émaillage, sculpture), par traitement avec des outils adaptés,
- des retouches de modelé des sculptures, dans le plus strict respect du modèle,
- du traitement de la finition d'éléments entre eux, en vue d'un montage,
- des délais d'intervention qui lui sont demandés,
- du suivi, de la gestion et de la communication de l'activité de l'atelier,
- de l'état de fonctionnement et de maintenance des outils et des machines.

Activités et compétences du métier
L'atelier, les outils, les machines

- organiser l'atelier pour faciliter l'activité
- aménager le poste de travail en fonction de l'activité
- prévoir les approvisionnements d'outillage en fonction de l'activité
- transmettre les besoins en outils, en machines et en maintenance
- participer à la gestion des stocks, des outils et au suivi de fabrication des pièces
- communiquer avec les ateliers connexes (moulage-reparage, petit coulage, grand coulage, tournage, calibrage, émaillage, pose de fonds, brunissage, peinture, montage-ciselure, notamment)

L'analyse des pièces à traiter

- réunir les éléments de documentation relatifs à la pièce à traiter
- vérifier la faisabilité de l'intervention au regard du projet confié

- déterminer le cahier des charges de la pièce à traiter
- justifier les choix d'intervention
- décoder la demande d'intervention, notamment quand elle émane de l'artiste
- planifier l'intervention dans l'activité de l'atelier (chaîne de production, exigences, points de vigilance)
- choisir les outils

Le traitement de surface

- manipuler la pièce
- recourir aux outils et aux machines
- faire des essais d'outils et de machines avant de traiter la pièce
- effectuer la retouche des coutures et le remodelage de la pièce
- effectuer le polissage de la pièce
- effectuer l'ajustage des éléments
- effectuer l'amalgame, le cas échéant
- évaluer l'intervention
- définir les éléments justifiant la modification de la méthode d'intervention

Le contrôle de qualité

- contrôler la qualité de réalisation du travail au regard du cahier des charges
- communiquer sur l'état d'avancement du traitement des pièces
- livrer la pièce conformément au plan d'intervention
- diagnostiquer tout dysfonctionnement de machine
- rendre compte des dysfonctionnements
- participer à l'amélioration de la qualité de production
- argumenter sur les suites de production de la pièce

Activités et compétences transverses aux autres métiers de la Manufacture

L'environnement professionnel

- connaître la fonction publique d'État
- connaître la Cité de la céramique – Sèvres & Limoges
- connaître, appliquer et faire appliquer les règles régissant l'hygiène, la santé et la sécurité dans la structure et l'atelier

La culture professionnelle

- connaître la production céramique
- maîtriser son processus de fabrication céramique
- développer sa culture professionnelle
- développer sa culture d'établissement
- s'inscrire dans une culture commune aux ateliers

La gestion de projets (bureau d'études)

- être force de proposition dans le cadre des projets de production (création ou réédition, montage des dossiers-projets)
- travailler dans un groupe réunissant plusieurs ateliers dans le cadre d'un projet spécifique (bureau d'études)
- comprendre la demande des artistes / retrouver les gestes des artisans d'autrefois
- étudier la faisabilité de la demande
- être force de proposition pour l'ajustement du projet au regard des contraintes
- réaliser un cahier des charges
- accompagner un projet dans sa globalité, du concept à la réalité

Le patrimoine et la création

- assurer la conservation des fiches techniques de chaque pièce à traiter au niveau de l'atelier
- mettre à jour l'archivage des fiches techniques de l'atelier
- rédiger une fiche technique pour chaque pièce nouvelle
- participer au travail collaboratif des ateliers de la manufacture auprès des artistes

La formation professionnelle

- transmettre à ses pairs les savoir-faire de l'atelier
- se documenter sur les techniques anciennes
- intégrer les technologies de conception graphique dans sa pratique professionnelle
- présenter les savoir-faire de l'atelier à des publics divers dans des situations diverses

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

Connaissance en décoration céramique (expertise) ;

Connaissances des matières et procédés céramiques (maîtrise) ;

- 1 Connaissances artistiques spécifiques à l'emploi (histoire de l'art et de la céramique) (expertise) ;
- 2 Connaissance et respect des règles d'hygiène et sécurité (maîtrise).

Savoir-faire

Rigueur

Sens du travail en équipe

Concentration

Précision

Autonomie

Prise de recul

Réactivité

Savoir-être (compétences comportementales)

Capacité d'adaptation

Sens de l'organisation

Curiosité

Sens de la communication, capacité à transmettre

Persévérance

Environnement professionnel :

Un établissement public – employeur : la Cité de la céramique – Sèvres et Limoges

Depuis le 1er janvier 2010, la Manufacture nationale de Sèvres (fondée en 1740) et le Musée national de la céramique (début du XIXe siècle) sont réunis au sein d'un établissement public administratif du ministère de la culture et de la communication. Le 1er mai 2012, le musée national Adrien Dubouché (milieu du XIXe siècle), auparavant service à compétence nationale a rejoint l'établissement public.

Grâce aux richesses respectives de ses trois composantes, l'établissement vise à la création d'un pôle national de la céramique et des arts du feu, avec une nouvelle lecture des collections rassemblées et leur plus large diffusion, nationale et internationale, une politique cohérente des publics, la création d'un centre de recherche scientifique et appliquée sur la céramique, une mise en valeur de l'ensemble immobilier et la poursuite du développement de la création artistique et de la production de porcelaine.

La Cité représente pleinement la richesse des collections nationales et l'excellence des métiers d'art et de la création en France.

Manufacture de Sèvres

La Manufacture nationale de Sèvres a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles, conservées et transmises depuis le XVIIIe siècle.

Au sein de la manufacture de Sèvres, l'école de Sèvres forme des apprentis à leur métier en atelier dans le cadre d'une formation par la voie de l'apprentissage de deux années conduisant en lien avec le CFA Paris Académie Entreprises à l'obtention de Brevet des

concluant, en lien avec le CFA et l'Académie Entreprises, à l'obtention de Brevet des métiers d'art (céramique). Parallèlement à l'obtention du BMA, les apprentis sont préparés aux épreuves du concours de technicien d'art (céramique) pour pouvoir intégrer le corps des techniciens d'art et entrer dans les effectifs permanents de la Manufacture.

Musée national de la céramique

Le Musée national de céramique a la vocation de conserver et présenter les céramiques de tous les temps et de tous les pays. À côté des terres cuites et vernissées, la faïence, le grès, la porcelaine, les vitraux, les émaux peints et la verrerie complètent ce panorama des arts du feu.

Musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché, situé à Limoges est au cœur de la capitale française de la production porcelainière dont il a suivi l'essor et le développement ; ses collections concernent toute l'histoire de la céramique, elles témoignent aussi d'une attention toute particulière portée aux productions des manufactures limousines aux XIXe et XXe siècles.

La Cité de la céramique – Sèvres et Limoges compte aujourd'hui environ 230 agents, dont 120 à la Manufacture.

Liaisons hiérarchiques

- Chef de l'atelier
- Cheffe du service de la décoration
- Directrice du Département de la création et de la production
- La formation en apprentissage est placée sous la responsabilité d'un ingénieur formation.

Liaisons fonctionnelles

L'apprenti-e est amené-e à travailler avec l'ensemble des agent-e-s de la Manufacture.

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Perspectives d'évolution : Concours de technicien d'art, spécialité céramique à l'issue de la formation en apprentissage

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Port d'équipements de protection individuelle dans le cadre de certaines activités du poste

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de niveau V (ex : CAP céramique), mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de niveau IV (baccalauréat ou d'un baccalauréat professionnel ou BMA ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur : DMA, DEUG, licence, master, ...). En effet, les enseignements généraux qui auront été validés dans le cadre d'un diplôme de niveau IV ou supérieur, feront l'objet d'une dispense d'enseignement et seront remplacés par autant d'heures d'enseignement professionnel en atelier dans le cadre de la formation conduisant au BMA par l'apprentissage.

Les candidats à cette formation au BMA par l'apprentissage doivent être âgés de moins de 30 ans au 2 septembre 2019 (date de l'entrée en scolarité).

Qui contacter ?

Toutes les informations concernant ce recrutement figurent sur le site internet : www.sevresciteramique.fr.

Le dossier d'inscription ainsi que les pièces complémentaires à joindre sont à retourner, de préférence par voie électronique à formation@sevresciteramique.fr ou par voie postale à : Cité de la céramique – Sèvres et Limoges, Recrutement BMA, 2 place de la Manufacture, 92310 Sèvres.

Ce dossier est téléchargeable sur le site www.sevresciteramique.fr (Manufacture / Ecole de Sèvres, du 11 février au 12 avril 2019). Il devra être retourné complet soit par voie électronique à : formation@sevresciteramique.fr, soit par voie postale à l'adresse ci-dessus, le 19 avril 2019 au plus tard à 23 heures (heure de Paris). Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Les conditions d'âge et de diplômes s'apprécieront à la date de la rentrée scolaire 2019-2020.

Date de mise à jour de la fiche de poste :

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.